

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

- Code de produit LNB77
- Nom du produit: **CATALYSEUR PU**
- UFI: W6VR-57Q7-T00D-MPA0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composition de revêtement pour le revêtement et / ou de décoration de produits.

- Emploi de la substance / de la préparation Usage professionnel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur:

Fournisseur

Raison Sociale : MILESI VERNIS S.A.

Adresse : 11 rue Lucien Sampaix - CS 70109 - 91707 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS CEDEX - FRANCE

Téléphone : 01.60.15.93.44

infofds@milesi.fr

<http://www.milesi.com>

VEILLE TELEPHONIQUE TRANSPORT 24/24 CEDRE BREST 33 2 98 33 10 10 - UTMD 09

Producteur

IVM Chemicals srl

Viale della Stazione 3 - 27020 Parona (PV) Italy tel +39 038425441

- Service chargé des renseignements:

Environmental Health and safety office

hseoffice@ivmchemicals.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

pour l'Italie

De 8h30 à 17h30 0039 038 425 441

En dehors des heures mentionnées ci-dessus, les samedis et dimanches et pendant les périodes de fermeture pour les vacances s'il vous plaît appelez: 0039 0384 254491

Pour la France

Numéro : 01.45.42.59.59

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion et Respiration/Inhalation.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77**Nom du produit: CATALYSEUR PU**

(suite de la page 1)

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments de l'étiquetage

· *Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008*

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· *Pictogrammes de danger*



GHS02 GHS07 GHS08

· *Mention d'avertissement* Danger

· *Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:*

toluène

Aromatic polyisocyanate

acétate de n-butyle

Polyisocyanate aromatique

diisocyanate de m-tolyldène

· *Mentions de danger*

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion et Respiration/Inhalation.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· *Conseils de prudence*

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P331 NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale.

· *Indications complémentaires:*

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers

· *Résultats des évaluations PBT et vPvB*

· *PBT: Non applicable.*

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77
Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 2)

· vPvB: Non applicable.

· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

78-93-3 butanone

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:

CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29-XXXX	acétate de n-butyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT SE 3, H336 EUH066	25-29,99%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 01-2119457290-43-XXXX	butanone ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	20-24,99%
CAS: 108-88-3 EINECS: 203-625-9 Reg.nr.: 01-2119471310-51-XXXX	toluène ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 3, H412	20-24,99%
CAS: 9017-01-0	Aromatic polyisocyanate ⚠ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 EUH204	12,5-15%
CAS: 53317-61-6	Polyisocyanate aromatique ⚠ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 EUH204	5-9,99%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46-XXXX	acétate d'éthyle ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	2,5-4,99%
CAS: 26471-62-5 EINECS: 247-722-4 Reg.nr.: 01-2119454791-34-XXXX	diisocyanate de m-tolyldène ⚠ Acute Tox. 1, H330 ⚠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412 EUH204 Limite de concentration spécifique: Resp. Sens. 1;H334: C ≥ 0,1 %	<0,1%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77**Nom du produit: CATALYSEUR PU**

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

si le port d'équipements de protection individuelle est recommandé aux secouristes. (section 8)

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés.

Laver immédiatement à l'eau et au savon, ou un nettoyant cutané reconnu, et bien rincer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou inclure des sous-vêtements et les chaussures (si nécessaire). Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 20 minutes et prendre des conseils médicaux. J'ai un avis médical est nécessaire avoir contenant des produits ou l'étiquette.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Manifestations allergiques

Pour les symptômes et les effets causés par les substances, voir chap. 11.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

Mousse résistant à l'alcool

Le dioxyde de carbone, mousse, poudre, du sable et de l'eau pulvérisée

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu et disperser.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NO_x)

Monoxyde de carbone (CO)

· 5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients pour éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé et aussi, dans le cas des récipients fermés exposés aux flammes pour éviter les explosions.

· Equipement spécial de sécurité:

Casque de protection avec visière, vêtements ignifuges, des gants appropriés et si l'appareil nécessaire.

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77**Nom du produit: CATALYSEUR PU**

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Porter un appareil de protection respiratoire.

- Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- Veiller à une aération suffisante.

- Tenir éloigné des sources d'inflammation.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

- Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

- Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

- Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

- Assurer une aération suffisante.

- **6.4 Référence à d'autres rubriques**

- Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

- Eviter la formation d'aérosols.

- Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

- Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

- Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

- Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

- **7.2 Conditions de stockage sûres, y compris les éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

- Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

- Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.

- Observer les indications sur l'étiquette, la date d'expiration de l'utilisation, si cela est indiqué, est de la livraison dat.

- Dans les cas où il n'y a pas de date limite indiqué, cela signifie que le produit doit être utilisé dans les 8 mois.

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

- Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77
Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 5)

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Celles qui sont typiques du produit et les instructions de la fiche de données si nécessaire.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· *Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:*

123-86-4 acétate de n-butyle

VLEP Valeur momentanée: 723 mg/m³ , 150 ppm
 Valeur à long terme: 241 mg/m³ , 50 ppm

78-93-3 butanone

VLEP Valeur momentanée: 900 mg/m³ , 300 ppm
 Valeur à long terme: 600 mg/m³ , 200 ppm
 risque de pénétration percutanée

108-88-3 toluène

VLEP Valeur momentanée: 384 mg/m³ , 100 ppm
 Valeur à long terme: 76,8 mg/m³ , 20 ppm
 R2, risque de pénétration percutanée

141-78-6 acétate d'éthyle

VLEP Valeur momentanée: 1468 mg/m³ , 400 ppm
 Valeur à long terme: 734 mg/m³ , 200 ppm

26471-62-5 diisocyanate de m-tolyldène

VLEP Valeur momentanée: 0,16 mg/m³ , 0,02 ppm
 Valeur à long terme: 0,08 mg/m³ , 0,01 ppm
 AR, C2, concs. mesurées sur une durée de 5 min

· *Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 05.2021*

· **DNEL**

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	DNEL	2 mg/kg bw/d va/g> (popolazione)
Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/ acute/akut	600 mg/mc (ouvriers)
		300 mg/mc (popolazione)
	DNEL	300 mg/mc (ouvriers)
		35,7 mg/mc (popolazione)
Effet d'irritation de la peau	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/ acute/akut	11 mg/kg bw/d va/g> (ouvriers)
		6 mg/kg bw/d va/g> (popolazione)
	DNEL	11 mg/kg bw/d va/g> (ouvriers)
		6 mg/kg bw/d va/g> (popolazione)

78-93-3 butanone

Inhalatoire	DNEL	600 mg/mc (ouvriers)
Effet d'irritation de la peau	DNEL	1.161 mg/kg bw/d va/g> (ouvriers)

108-88-3 toluène

Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/ acute/akut	384 mg/mc (ouvriers)
-------------	--	----------------------

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77
Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 6)

	DNEL	192 mg/mc (ouvriers)
141-78-6 acétate d'éthyle		
Oral	DNEL	4,5 mg/kg bw/d va/g > (popolazione)
Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/acute/akut	1.468 mg/mc (ouvriers)
		734 mg/mc (popolazione)
	DNEL	734 mg/mc (ouvriers)
		367 mg/mc (popolazione)
Effet d'irritation de la peau	DNEL	63 mg/kg bw/d va/g > (ouvriers)
		37 mg/kg bw/d va/g > (popolazione)
26471-62-5 diisocyanate de m-tolylidène		
Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/acute/akut	0,14 mg/mc (ouvriers)
	DNEL	0,035 mg/mc (ouvriers)

· PNEC

123-86-4 acétate de n-butyle

PNEC Acqua dolce/Fresh water/Agua dulce/Tatlı su	0,18 mg/L ()
PNEC Suolo/earth/suelo/ /toprak	0,0903 mg/kg ()

78-93-3 butanone

PNEC Acqua dolce/Fresh water/Agua dulce/Tatlı su	55,8 mg/L ()
PNEC Suolo/earth/suelo/ /toprak	22,5 mg/kg ()

108-88-3 toluène

PNEC Acqua dolce/Fresh water/Agua dulce/Tatlı su	0,68 mg/L ()
PNEC Suolo/earth/suelo/ /toprak	2,89 mg/kg ()

141-78-6 acétate d'éthyle

PNEC Acqua dolce/Fresh water/Agua dulce/Tatlı su	0,24 mg/L ()
PNEC Suolo/earth/suelo/ /toprak	0,148 mg/kg ()

26471-62-5 diisocyanate de m-tolylidène

PNEC Acqua dolce/Fresh water/Agua dulce/Tatlı su	0,013 mg/L ()
PNEC Suolo/earth/suelo/ /toprak	1,1 mg/kg ()

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77
Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 7)

- **Protection respiratoire:**
Filtre provisoire:



Protection respiratoire recommandée. (EN140)

Filtre A

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit et conformément à la norme EN 374 et de la directive 89/686/CEE.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques(EN 166)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· État physique	Liquide
· Couleur:	Selon désignation produit
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	77 °C (141-78-6 acétate d'éthyle)
· Inflammabilité	Facilement inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	1,2 Vol % (123-86-4 acétate de n-butyle)
· Supérieure:	11,5 Vol % (78-93-3 butanone)
· Point d'éclair	-4 °C (78-93-3 butanone)
· Température d'auto-inflammation	370 °C (123-86-4 acétate de n-butyle)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77**Nom du produit: CATALYSEUR PU**

(suite de la page 8)

· <i>Température de décomposition:</i>	Non déterminé.
· <i>pH</i>	Mélange non polaire/aprotique.
· <i>Viscosité:</i>	
· <i>Viscosité cinématique à 20 °C</i>	29 s (ISO 3 mm)
· <i>Dynamique:</i>	Non déterminé.
· <i>Solubilité</i>	
· <i>l'eau:</i>	Pas ou peu miscible
· <i>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</i>	Non déterminé.
· <i>Pression de vapeur à 20 °C:</i>	105 hPa (78-93-3 butanone)
· <i>Pression de vapeur à 50 °C:</i>	360 hPa
· <i>Densité et/ou densité relative</i>	
· <i>Densité à 20 °C:</i>	0,965 g/cm
· <i>Densité de vapeur relative</i>	Indéterminé.
· 9.2 Autres informations	
· <i>Taux d'évaporation:</i>	Non déterminé.
· <i>Propriétés explosives:</i>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· <i>COV et Total des COV (solvants organiques + solvants réactifs cas échéant)</i>	76,51 %
· <i>VOC (CE)</i>	738,3 g/l
· <i>Teneur en substances solides:</i>	23,4 %

· **Informations concernant les classes de danger physique**

· <i>Substances et mélanges explosibles</i>	néant
· <i>Gaz inflammables</i>	néant
· <i>Aérosols</i>	néant
· <i>Gaz comburants</i>	néant
· <i>Gaz sous pression</i>	néant
· <i>Liquides inflammables</i>	Liquide et vapeurs très inflammables.
· <i>Matières solides inflammables</i>	néant
· <i>Substances et mélanges autoréactifs</i>	néant
· <i>Liquides pyrophoriques</i>	néant
· <i>Matières solides pyrophoriques</i>	néant
· <i>Matières et mélanges auto-échauffants</i>	néant
· <i>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</i>	néant
· <i>Liquides comburants</i>	néant
· <i>Matières solides comburantes</i>	néant
· <i>Peroxydes organiques</i>	néant
· <i>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</i>	néant
· <i>Explosibles désensibilisés</i>	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Typique du produit comme indiqué dans la fiche technique
- **10.2 Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation recommandée

- *Décomposition thermique/conditions à éviter:* Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77
Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 9)

- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Acides, bases et agents oxydants
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Dans le cas de la formation possible de la combustion:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

- **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	10.760 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	14.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 ore/h/saat	21,1 mg/l (rat)

78-93-3 butanone

Oral	LD50	2.001 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.001 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 ore/h/saat	21 mg/l (rat)

108-88-3 toluène

Oral	LD50	5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.124 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 ore/h/saat	25,7 mg/l (rat)

9017-01-0 Aromatic polyisocyanate

Oral	LD50	2.001 mg/kg (rat) (OECD TG 423)
------	------	---------------------------------

53317-61-6 Polyisocyanate aromatique

Oral	LD50	5.001 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

141-78-6 acétate d'éthyle

Oral	LD50	4.934 mg/kg (lapin)
Dermique	LD50	20.001 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 ore/h/saat	1.600 mg/l (rat)
	LC0	22,6 ppm (souris)

26471-62-5 diisocyanate de m-tolylidène

Oral	LD50	5.110 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	9.401 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 ore/h/saat	0,107 mg/l (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77**Nom du produit: CATALYSEUR PU**

(suite de la page 10)

- **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire au fœtus.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion et Respiration/Inhalation.

- **Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- **Plus d'informations**

Monomères / polymères d'isocyanates

Caractéristiques particulières / effets; surexposition il ya un danger, en fonction de la concentration, une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

Possible l'apparition tardive de troubles et de développement d'une forme d'hypersensibilité (troubles respiratoires, toux, asthme). Dans le cas des personnes réactions d'hypersensibilité peuvent survenir déjà à des concentrations d'isocyanate très faible, même en dessous de la valeur TLV. En cas de contact prolongé avec la peau sont des effets irritants possibles et de déshydratation.

- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

78-93-3 butanone

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

123-86-4 acétate de n-butyle

EC50	397 mg/l (Algues) (72 h)
	44 mg/l (daphnie) (48 h)

LC50 (96 ore/h/saat)	18 mg/l (poisson)
----------------------	-------------------

78-93-3 butanone

EC50	2.029 mg/l (Algues) (96 h)
	308 mg/l (daphnie) (48 h)

LC50 (96 ore/h/saat)	2.993 mg/l (poisson)
----------------------	----------------------

108-88-3 toluène

EC50	134 mg/l (Algues) (96 h)
	3,78 mg/l (daphnie) (48 h)

LC50 (96 ore/h/saat)	5,5 mg/l (poisson)
----------------------	--------------------

141-78-6 acétate d'éthyle

EC50	165 mg/l (daphnie) (48 h)
------	---------------------------

LC50 (96 ore/h/saat)	230 mg/l (poisson)
----------------------	--------------------

26471-62-5 diisocyanate de m-tolyldène

EC50	12,5 mg/l (daphnie) (48h)
------	---------------------------

LC50 (96 ore/h/saat)	133 mg/l (Leuciscus idus melanotus)
----------------------	-------------------------------------

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77
Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 11)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Facilement biodégradable.**

123-86-4	acétate de n-butyle	.
78-93-3	butanone	.
108-88-3	toluène	.
141-78-6	acétate d'éthyle	.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) :**

123-86-4	acétate de n-butyle	2,3
78-93-3	butanone	0,3
108-88-3	toluène	2,73
141-78-6	acétate d'éthyle	0,68

- **Facteur de bioconcentration (FBC)**

123-86-4	acétate de n-butyle	15
108-88-3	toluène	90
141-78-6	acétate d'éthyle	30

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- **12.7 Autres effets néfastes**

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux. Le numéro de code du produit est aussi 080111

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

- **ADR/RID, IMDG, IATA** UN1263

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

- **DOT** Paint

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs



Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77
Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 12)

· ADR/RID · IMDG, IATA	PEINTURES PAINT
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT	
	
· Classe · Label	3 Liquides inflammables. 3
· ADR/RID, IMDG, IATA	
	
· Classe · Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· DOT, ADR/RID, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	33
· No EMS:	F-E, S-E
· Stowage Category	B
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	
	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR/RID	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

(suite page 14)

FR

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77
Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 13)

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1263 PEINTURES, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Directive n. : 80/1107/CEE, n. 82/605/CEE, n. 83/477/CEE, n. 86/188/CEE e n. 88/642/CEE, 89/391/CEE, 89/654/CEE, 89/655/CEE, 89/656/CEE, 90/269/CEE, 90/270/CEE, 90/394/CEE, 90/679/CEE, 93/88/CEE, 95/63/CE, 97/42/CE, 98/24/CE, 99/38/CE, 99/92/CE, 2001/45/CE, 2002/44,2003/10/CE, 2003/18/CE , 2004/40/CE,2006/25

· **Divers règlements**

Est utilisable pour usages non réglementés de la D.2004/42/CE-Pour usage professionnel seulement

· **Directive 2012/18/UE**

- **Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t**

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)**

Aucun des composants n'est compris.

· **LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 48, 74**

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ó Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

78-93-3	butanone	3
108-88-3	toluène	3

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

78-93-3	butanone	3
108-88-3	toluène	3

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone ó ANNEXE I (Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77**Nom du produit: CATALYSEUR PU**

(suite de la page 14)

- *Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction*

- *Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57*

Aucun des composants n'est compris.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

- **Service établissant la fiche technique:** IVM Chemicals Srl

- **Contact:** Francesco Cantamutto

- **Numéro de la version précédente:** 2750

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables . Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables . Catégorie 3

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses
modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024

Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77**Nom du produit: CATALYSEUR PU**

(suite de la page 15)

*Acute Tox. 1: Toxicité aiguë . Catégorie 1**Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée . Catégorie 2**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire . Catégorie 2**Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire . Catégorie 1**Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée . Catégorie 1**Carc. 2: Cancérogénicité . Catégorie 2**Repr. 2: Toxicité pour la reproduction . Catégorie 2**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) . Catégorie 3**STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) . Catégorie 2**Asp. Tox. 1: Danger par aspiration . Catégorie 1**Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique . Catégorie 3***• Sources***RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL et modifications suivantes**Agence ECHA site web**INRS Fiche Toxicologique***• * Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR